



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

AVIS PUBLIC

Avis public est donné de ce qui suit:

Lors de la séance ordinaire tenue le 8 février 2022, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

***Règlement numéro 281-2022 intitulé,
RÈGLEMENT RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROGRAMME D'AIDE SOUS
FORME DE CRÉDITS DE TAXES POUR FAVORISER LA CROISSANCE DE
CERTAINES ENTREPRISES***

Donné à Preissac, ce neuf février deux mille vingt-deux.

Gérard Pétrin
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.1 du code municipal, le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 9 février 2022.

Gérard Pétrin
Directeur général et greffier-trésorier
